

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, va-t-on céder les Antilles françaises aux Etats-Unis d'Amérique ?

Jacques Adélaïde-Merlande

Number 168, May–August 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1026852ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1026852ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Adélaïde-Merlande, J. (2014). Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, va-t-on céder les Antilles françaises aux Etats-Unis d'Amérique ? *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (168), 199–202.
<https://doi.org/10.7202/1026852ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2014

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, va-t-on céder les Antilles françaises aux Etats-Unis d'Amérique ?

Jacques ADELAIDE-MERLANDE¹

A-t-on réellement envisagé en France une cession des Antilles, en contrepartie de dettes de la France et de l'Angleterre, ou pour des raisons stratégiques ? Nous suivrons les réactions de l'opinion martiniquaise et guadeloupéenne au travers de deux journaux respectivement, *L'Aurore* et *Le Nouvelliste*.

La rumeur s'en répandit à la Martinique, à la fin janvier 1919, alors que s'est réunie à Versailles, depuis le 12 janvier 1919 la conférence de la Paix, conférence chargée de jeter les bases d'un nouvel ordre européen, voire mondial. Un télégramme du gouverneur de la Martinique, en date du 20 janvier 1919 fait état de la « grande émotion... provoquée ici par arrivée de journaux étrangers laissant pressentir cession Martinique aux Etats-Unis... vous serais reconnaissant me donner moyen calmer inquiétude générale ». Fait troublant, ces moyens sous forme d'un démenti télégraphié, ne parviendront que le 10 février...

Quelles sont les réactions de l'opinion martiniquaise ? Le journal *L'Aurore*, proche, en 1919, du député socialiste Lagrosillière, est imprégné de l'esprit « ancien combattant », et à ce titre est, très patriote. Le 8 février 1919, paraît dans *L'Aurore* un article intitulé : « un grand débat, une grande protestation ». L'article débute par une dénonciation de « cette colossale prétention de MM. les Yankees de nous américaniser malgré nous ». Le choix des termes, en particulier, celui de « Yankee » pour désigner les Etats-Uniens (nous préférons ce terme à celui d'Américain, utilisé à notre avis abusivement) est significatif. A cette prétention doit répondre « une suprême et grandiose protestation », l'affirmation d'une « inébranlable volonté de rester français toujours, français quand même... »

1. Jacques ADELAIDE-MERLANDE, agrégé des Universités (Histoire), membre fondateur de l'association des historiens de la Caraïbe, ancien président de CUAG, docteur honoris causa de l'Université des West Indies, président de la société d'histoire de Guadeloupe.

« Français quand même », car et l'auteur de l'article le constate avec une certaine amertume, la majeure partie des Français de France ignore ce qu'est une colonie, et surtout ne font guère la distinction entre « une colonie neuve récemment occupée d'avec une vieille colonie qui, à l'instar de notre Martinique, gravie depuis cent ans dans l'orbite de la Mère-Patrie ». On ne doute pas d'ailleurs que si la France « savait ... elle se cabrerait, se révolterait, mettrait le ho là ». Ignorance ne veut donc pas dire indifférence.

La volonté, attribuée aux Etats-Unis, de posséder la Martinique n'est pas surprenante. La doctrine de Monroe, les nécessités ou la protection du canal de Panama expliqueraient la volonté d'enlever aux puissances européennes « les bases et les stations qu'elles peuvent avoir dans l'Atlantique occidental. A ces raisons d'ordre stratégique s'ajusterait une raison plus conjoncturelle, liée aux conséquences de la guerre pour la France » : « les Etats-Unis restaureraient les régions françaises saccagées par les Teutons en récompenses de quoi l'Oncle Sam recevrait le petit présent des Antilles ». Il s'agirait donc d'un troc qui n'aurait rien à voir avec le « droit des populations de disposer d'elles-mêmes ». Et l'auteur de l'article insiste sur ce que l'on pourrait appeler la francité des Antilles, une francité qui paraît puiser ses origines dans la « Grande Révolution », l'émancipation de 1848 et qui fait des Martiniquais « les fils adoptifs quasi assimilés de la Grande République troisième et dernière », ainsi que la participation des Martiniquais à la guerre (« les épopées de la Marne, de l'Yser, de Champagne, de Verdun ») ont confirmé, pour l'auteur de l'article, cette appartenance à la Mère-Patrie.

Par ailleurs, à une France des droits de l'homme, s'oppose l'image d'une Amérique sacrifiant au culte du veau d'or, « cet or infâme autour duquel une populace vit dans une ronde folle ». Avec la France c'est la liberté, même dans la gueuserie, et il est demandé aux Américains de garder « banknotes » et « dollars ». Le meeting envisagé eut bien lieu le dimanche 9 février 1919 au théâtre municipal de Fort-de-France. Selon *L'Aurore*, il avait été décidé par le « comité de défense de la population française de la Martinique » mais il sera fait mention par le même journal d'une « ligue pour la défense de la nationalité française de la Martinique », autre dénomination peut-être du comité. La salle était, écrit-on, « archicomble, rehaussée par la présence de l'élément féminin ». Les orateurs n'étaient pas des moindres : un avocat, M. Percin, un professeur, Achille, le maire de Fort-de-France, Victor Sévère. Le meeting fut présenté par Osman Duquesnay, vivante incarnation du patriotisme : à 24 ans il avait fait la guerre de 1870 comme engagé volontaire, et en 1914 il s'était à nouveau engagé, en dépit de son âge. Selon M. Percin, Duquesnay synthétisait « d'une façon admirable le patriotisme de notre colonie française ».

Victor Sévère énoncera, dans son discours « les justes raisons que les Martiniquais peuvent avoir de craindre la cession aux Etats-Unis de leur île française de cœur, de langue et de mœurs », tout en se montrant confiant dans la volonté de la Mère-Patrie de ne pas abandonner à une nation inconnue « le sang de son sang, la chair de sa chair ». Il y eut aussi présentation d'un héros de la grande guerre qui s'affirma prêt à renoncer à ses décorations s'il devait perdre sa nationalité.

Malgré le meeting, le journal, *L'Aurore* (du 12 février 1919) ne sous-estimait pas la menace : « la nation, était-il écrit, qui veut se faire octroyer

la Martinique est une nation de gens pratiques et résolus, capables de s'appliquer fermement à réaliser leur volonté ». Les exemples de Cuba, des Philippines, de Saint-Thomas, achetée précisément au Danemark, étaient là pour le prouver. A la conférence de la paix, on ne pouvait attendre rien de bon, du moins pour cette question de la cession. Peut-être pourrait-on « émouvoir le président Wilson lui-même... le constituer notre avocat » en invoquant les principes qu'il avait lui-même proclamés. Du reste, le comité avait cru bon d'adresser « une requête au président de la Grande République alliée ». Mais d'autres démarches avaient été entreprises auprès du Grand Orient de France, du gouvernement et du ministre des Colonies. Mais la meilleure des garanties ne résidait-elle pas dans le parlement français qui ne consentirait jamais sans doute à la cession de la Martinique, c'est-à-dire « d'une terre française de cœur qui depuis près de deux siècles fait partie intégrante de la nation française ».

Le 12 février, *L'Aurore* pouvait titrer « Le Péril américain conjuré ». En effet, le 10 février, un câblogramme était parvenu au gouverneur, démentant catégoriquement « bruit cession éventuelle Antilles Cession n'a jamais été et ne saurait en aucune manière être envisagée ». La France, selon le journal, se serait montrée bien au-dessus des « prétentions américaines ».

Celles-ci existaient-elles réellement ? En Guadeloupe, Louis Achille, s'efforça d'atténuer l'anti-américanisme (selon *Le Nouvelliste*, journal guadeloupéen, on aurait crié au cours de la manifestation du 9 février 1919, en Martinique : « a bas les Etats-Unis » ! « la Martinique, déclara t-il, n'a aucun grief contre les Etats-Unis mais ne saurait ne pas aimer la France ».

Le journal *Le Nouvelliste*, qui se situe à gauche, paraît aussi avoir une position plus nuancée. « De grandes nouvelles nous parviennent de la Martinique, écrit son directeur M. Adolphe Lara, le 12 février 1919, elles ne pouvaient malheureusement être contrôlées ». Cependant, il admet que « les Etats-Unis ont jeté leur dévolu sur les Antilles françaises et la Guyane ».

Il cite la prise de position de la Ligue coloniale française, qui donne quelque crédit aux rumeurs de cession. La Ligue a en effet examiné « la visée fréquemment et *publiquement affirmée* dans plusieurs pays alliés, visées sur un certain nombre de colonies françaises ». La Ligue a cru bon d'invoquer « le rôle glorieux dans notre histoire nationale et dans la guerre actuelle tenu par les Antilles françaises dont les 400 000 habitants sont des français ». La France ne peut donc « abandonner même à des nations alliées des territoires peuplés de Français ». La conclusion de Lara est d'ailleurs rassurante : la cession des Antilles serait contraire à l'objet principal de la guerre qui était de ramener à leur patrie des provinces opprimées (allusion à l'Alsace-Lorraine) et elle serait contraire à ses traditions : n'a-t-elle pas accepté en 1877 la rétrocession de Saint-Barthélemy qu'avec la pleine approbation de la population. Une approbation qui, est-elle sous-entendue, n'existerait pas pour un rattachement aux Etats-Unis. Aussi ? Ne faut-il pas envisager « la possibilité d'une cession de nos Antilles à l'Amérique », ou encore que « la France nous cède à une autre mère, et quelle mère ». Ainsi, la réaction du *Nouvelliste* paraît moins émotive que celle de *L'Aurore*. Dans son numéro du 14 février 1919, l'éditorialiste reconnaît que les manifestations anti-américaines de

Fort-de-France ont manqué de « pondération », mais, ajoute-t-il, il faut tenir compte de « l'exaspération légitime dans laquelle se trouvaient les Français des Antilles, quand ils pensent que sans respect pour leur passé historique, leur culture, leurs mœurs et leur langue, il semble tout naturel à quelques Américains affamés d'annexion, de remplacer chez nous le drapeau tricolore par le pavillon étoilé ». Mais à vrai dire, il semble bien que Lara ne croie pas à l'annexion : « A notre humble avis, écrit-il le 1^{er} mars 1919, les Etats-Unis *ne désirent pas la possession* de l'archipel français. Ils se contentaient de notre *marché commercial* » : il conviendrait notamment de faire modifier le tarif douanier, de s'assurer ainsi l'écoulement de leur production si considérable ». Et puis le desserrement de ce tarif douanier protectionniste de 1892 serait un bien... « Nous pourrions alors commercer avec les pays voisins, les marchés plus rapprochés de nous que ceux de France ». Il pense en particulier au commerce avec les îles anglaises. C'est donc une vision plus sereine, qui se veut plus réaliste de l'expansionnisme nord-américain, qui s'exprime dans *Le Nouvelliste*.

A-t-on réellement envisagé en France une cession des Antilles ? La question peut se poser, et des recherches dépassant le cadre de cet exposé permettraient d'y répondre. Mentionnons un article du journal métropolitain *La Dépêche* qui fait allusion à des discussions qui remonteraient à l'entrée des Etats-Unis dans le conflit, la cession, qui n'aurait pas fait d'objection de principe, étant une contrepartie de dettes de la France et de l'Angleterre (dont les territoires coloniaux sont aussi visés). L'argument que *La Dépêche* oppose à cette cession est d'ordre réaliste plus que sentimental : la cession de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, voire de Saint-Pierre-et-Miquelon ne permettrait pas d'apporter « un soulagement appréciable » à une dette évaluée à 27 milliards et « qui menace de s'enfler encore ».

Retenons, pour notre propos, que dans cette affaire s'exprime, au niveau de certaines catégories des populations antillaises, le rejet d'une *américanité* au profit d'une *francité* du patriotisme engendré par la guerre.

- *L'Aurore, journal de la Martinique, collection de la Bibliothèque Schœlcher*, février & mars 1919.
- *Le Nouvelliste, journal de Guadeloupe, collection Archives Départementales*, février & mars 1919.
- *La Dépêche, journal de la Métropole, Archives d'outre-mer, Paris*, février & mars 1919.